



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 08 OCTOBRE 2024 PORTANT REGLEMENTATION DE PERMISSION DE VOIRIE et de CIRCULATION Le Grand Chemin – La Borne

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de modification de branchement électrique sis Le Grand Chemin - La Borne - 18250 Henrichemont, par l'entreprise SDEL BERRY, ZI Les Noyers – 36150 VATAN, à partir du 14 octobre 2024 pour 30 jours calendaires
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commune donne permission de voirie à l'entreprise SDEL BERRY, ZI Les Noyers – 36150 VATAN, à partir du 14 octobre 2024 pour 30 jours calendaires, aux droits des travaux.

Article 2^{ème} : Le circulation des véhicules sera interdite sis Le Grand Chemin – La Borne – 18250 Henrichemont, à partir du 14 octobre 2024 pour 30 jours calendaires, sauf riverains.

Article 3^{ème} : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20241008-2024-99-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/10/2024

Diffusé sur le site internet de la commune le 08.10.2024

Le Maire,
Gilles BUREAU

